




PROCEDURE D'INSCRIPTION ET DEROULEMENT DE LA SESSION CANDIDATS INDIVIDUELS - Session 2020

Les candidats dérogatoires, c'est-à-dire subissant l'épreuve de français en même temps que les autres épreuves du baccalauréat, ne sont pas concernés par cette procédure.

→ L'inscription au CNED ne vaut pas inscription aux épreuves de première du baccalauréat




PROCEDURE D'INSCRIPTION

Du 21 novembre au 6 décembre 2019

<p>CREATION DE MON COMPTE UTILISATEUR</p>	<p>→ Je me connecte sur le portail d'inscription de l'académie de Toulouse (cliquer ici)</p> <p>→ Je clique sur créer mon compte</p> <p>→ Je saisi toute les informations demandées</p> <p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'adresse mail est l'identifiant du compte, il ne peut y avoir qu'un seul compte candidat par adresse mail. ○ Le mot de passe doit comporter au moins une majuscule, une minuscule et un caractère spécial. Le nombre de caractère doit être compris entre 8 et 20. </p> <p>→ Un mail d'activation est ensuite envoyé à l'adresse mail que j'ai renseigné : je clique sur le lien d'activation dans les 48h suivant la réception (je vérifie également mes spams)</p> <p>→ Je peux alors me connecter à l'aide de mon adresse mail et de mon mot de passe</p>
<p>MON INSCRIPTION</p>	<p>→ Je clique sur le menu M'inscrire</p> <p>→ Je choisi l'examen (Epreuve Anticipée), la session (2020) et l'académie et je valide.</p> <p>→ Je complète l'ensemble des onglets :</p> <p>Identification</p> <p> L'ensemble des documents seront envoyés via ces coordonnées. → Dans la rubrique « adresse », je pense à indiquer « Chez M. ou Mme » si mon nom ne figure pas sur la boîte aux lettres.</p> <p>Si je me rends compte d'une erreur dans mes données après avoir enregistré ma candidature, je devrai contacter le service gestionnaire pour faire une demande de modification.</p> <p>Infos candidature</p> <p>→ Je renseigne la catégorie candidat qui me correspond</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ CNED Scolaire (si je suis inscrit(e) au CNED en inscription réglementée) ○ Individuel <p> Cette étape est importante car elle détermine la nature de mon évaluation (voir récapitulatif ci-après)</p> <p>→ Je renseigne mon établissement (il s'agit d'un établissement fictif) : je choisi dans le menu déroulant le lieu le plus proche de mon domicile (je serai convoqué(e) à proximité de cette zone)</p> <p>→ J'indique si je demande un aménagement de mes épreuves</p> <p>Qualification</p> <p>→ Je renseigne ma voie (générale ou technologique) et le cas échéant la série</p> <p>Epreuves</p> <p>→ Je suis candidat(e) CNED scolaire : Je renseigne les enseignements de spécialité que j'ai choisi (<u>j'indiquerai plus tard l'EDS que je ne souhaite pas poursuivre en terminale</u>)</p> <p>→ Je suis candidat(e) individuel : Je renseigne les enseignements de spécialité que j'ai choisi et <u>j'indique dès maintenant l'EDS que je ne souhaite pas poursuivre en terminale</u></p> <p>Récapitulatif</p> <p>→ Cet onglet affiche toutes les informations saisies précédemment</p> <p>→ Je dois cliquer sur le bouton Enregistrer pour terminer mon inscription</p> <p>N° Inscription</p> <p>→ Je conserve mon numéro candidat</p> <p>→ Je peux éditer ma confirmation en cliquant sur Visualiser/Imprimer</p> <p>→ Ma confirmation d'inscription est également disponible dans Mes documents</p>

PROCEDURE D'INSCRIPTION (suite)

Du 21 novembre au 6 décembre 2019

RETOUR DE LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION	<p>→ Une fois ma confirmation d'inscription éditée et imprimée, je vérifie et corrige les erreurs éventuelles (tant que le service d'inscription est ouvert)</p> <p> Passée la clôture des inscriptions, les informations devront être corrigées en rouge directement sur la confirmation d'inscription</p> <p>→ Je télé-verse ma confirmation d'inscription signée et les pièces justificatives correspondantes avant le 13 décembre 2019. (dans le menu Mes justificatifs)</p> <p> Tout dossier non parvenu dans les délais entrainera l'annulation de l'inscription. Après versement de votre confirmation, aucune modification ne sera acceptée.</p>
PIECES JUSTIFICATIVES A TELEVERSER	<p>Pour finaliser mon inscription, je télé-verse dans mon compte Cyclades (dans le menu Mes justificatifs), les documents suivants :</p> <p>→ Ma confirmation d'inscription signée (et éventuellement corrigée)</p> <p>→ Une photocopie de ma pièce d'identité</p> <p>→ Un certificat de scolarité ou attestation d'inscription (uniquement pour les candidats scolarisés au CNED en inscription réglementée)</p>
AUTRES PIECES JUSTIFICATIVES	<p>→ J'envoie par courrier au service concerné, la copie de la demande d'aménagement d'épreuve, sans les pièces médicales (uniquement pour les candidats en situation de handicap)</p>
COMPLEMENT D'INSCRIPTION (uniquement pour les candidats CNED SCOLAIRES)	<p>→ Je devrai renseigner au 2^e trimestre (jusqu'au 3 Avril 2020) parmi les enseignements de spécialité que j'ai choisi, celui que je ne souhaite pas poursuivre en classe de terminale.</p> <p>→ Je devrai me reconnecter à mon espace candidat pour indiquer mon choix</p> <p> Sans réponse de ma part, passée cette date, mon inscription sera annulée</p>

- L'inscription à un examen est un acte personnel, il est recommandé aux candidats de s'inscrire par eux-mêmes afin d'éviter toute erreur ou omission.
- **Ces choix sont définitifs** et ne pourront pas faire l'objet de modification.

EVALUATION DES CANDIDATS INDIVIDUELS DE PREMIERE EN FONCTION DE LEUR INSCRIPTION

Je suis inscrit(e) au CNED, je suis évalué(e) sur :

- Mon livret scolaire (du CNED)
- Une épreuve ponctuelle au titre des E3C : seule la spécialité non poursuivie en terminale est évaluée
- Une épreuve terminale anticipée de Français : épreuve écrite et orale

Je suis candidat(e) individuel(le), je suis évalué(e) sur :

- Une épreuve ponctuelle au titre des E3C : seule la spécialité non poursuivie en terminale est évaluée
- Une épreuve terminale anticipée de Français : une épreuve écrite et une épreuve orale

AMENAGEMENT D'ÉPREUVES

Si vous êtes en situation de handicap et souhaitez la mise en place d'un aménagement d'épreuve, vous devez dès à présent en faire la demande en téléchargeant l'imprimé de demande d'aménagement sur le site du rectorat de Toulouse (www.ac-toulouse.fr), rubrique « **examens et concours** » et sous-rubrique « **aménagements d'épreuves** » (ou [cliquez ici](#))

Les candidats effectuant une demande d'aménagement d'épreuve transmettent le dossier au médecin désigné par la CDAPH du département de leur domicile, dont les coordonnées sont mentionnées en annexe de l'imprimé de demande d'aménagement. Une copie de la demande (sans les pièces médicales) doit être jointe par le candidat à l'envoi de sa confirmation d'inscription au Bureau DEC3.

- Contact Rectorat : Service DEC3-Pôle BAC :
Mail : dec3@ac-toulouse.fr
Tel : 05.36.25.76.78 ou 05.36.25.70.94

INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS

Epreuve orale : Descriptif des lectures et activités

- Le candidat doit adresser, **pour le jeudi 7 mai 2020, le descriptif des lectures au rectorat DEC3, EA, uniquement par courrier postal**, à l'adresse suivante :
- Rectorat de l'Académie de Toulouse
Bureau DEC3 – Epreuves de Premières
CS 87703
31077 TOULOUSE CEDEX 4
- Les candidats devront faire clairement apparaître leur nom et prénom sur les descriptifs
- Les candidats individuels doivent construire par eux-mêmes ce descriptif en conformité avec les programmes de la classe de première.
- Les candidats inscrits au CNED doivent transmettre le livret intitulé « descriptifs des lectures et activités ».



Aucun envoi par courrier électronique ne sera accepté. Au-delà de cette date, votre descriptif ne sera plus pris en compte. Vous devrez également en apporter un exemplaire le jour de l'épreuve

NB : cette évaluation se déroulera fin juin - juillet 2020

CONVOCAION AUX EPREUVES

Vous serez avertis par mail de la mise à disposition d'une ou plusieurs convocations dans votre espace candidat vous indiquant les dates et les lieux d'épreuve. Cette convocation doit être impérativement respectée, dans tous ses éléments (date, horaire, lieu)

Les candidats présentent l'épreuve dans les mêmes conditions que les candidats scolaires.

SE PREPARER AUX EPREUVES DE PREMIERE

L'intégralité des programmes, les modalités d'évaluation de chacune des disciplines ainsi que les sujets et annales sont disponibles sur le site www.eduscol.education.fr, rubrique « scolarité et parcours de l'élève » puis « diplôme ».

A noter : *Ces indications vous sont transmises à titre de rappel puisque vous devez avoir pris connaissance des dispositions réglementaires applicables aux épreuves auxquelles vous êtes inscrit(e). Il vous appartient de vous procurer ces textes et d'en prendre connaissance.*

- **Epreuve anticipée de français : Programme et ressources en français**
<http://eduscol.education.fr/cid59383/ressources-pour-la-classe-de-premiere.html>
 - Définition des épreuves :
 - Note de service n°2019-042 du 18/04/2019 ([BO n°17 du 25 avril 2019](#)).
 - Programme de français en classe de première de la voie générale et technologique :
 - Arrêté du 17/01/2019 ([BO spécial du 22 janvier 2019](#))

 - **Epreuve Commune de Contrôle Continu (Evaluation des EDS non poursuivis)**
 - Définition des épreuves :
 - Note de service n°2019-059 du 18/04/2019 ([BO n°17 du 25 avril 2019](#))
 - Programme des EDS en classe de 1^{ère} :
 - Arrêté du 17/01/2019 ([BO spécial du 22 janvier 2019](#))
-

RESULTATS ET RELEVES DE NOTES

Les résultats des épreuves seront consultables uniquement sur le site de l'académie de Toulouse (www.ac-toulouse.fr).

- **Aucun résultat ne sera donné par téléphone, ni aucun numéro de candidat**
- Le relevé de notes sera disponible sur votre espace candidat dès le mois de juillet 2019.
- **Vous devez conserver ce document précieusement car il vous sera utile pour votre inscription aux épreuves terminales du baccalauréat et, le cas échéant, pour votre orientation. Aucun duplicata ne vous sera envoyé par la suite.**